

18 nov 2016 -16:49

Appartient à [Conseil des ministres du 18 novembre 2016](#)

Remplacement d'un membre de la Commission nationale pour les droits de l'enfant

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a procédé au remplacement d'un membre avec voix délibérative de la Commission nationale pour les droits de l'enfant.

Mme Kristel Stouffs est désignée comme membre avec voix délibérative, représentant le gouvernement fédéral, en remplacement de M. Alfons Vanheusden.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique